



La feuille de vigne



La gazette cocumontaise - n° 3

www.cocumont-aquitaine.fr

Mai 2010

L'édito

La Communauté des Communes du Val de Garonne, forte de ses 50 000 habitants, deviendra, dans les trois ans qui viennent, une Communauté d'Agglomération. Des compétences nouvelles lui seront vraisemblablement attribuées. Les projets sont déjà à l'étude.

Parmi ceux-ci, le transfert de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse s'accompagnerait d'une gestion territoriale des accueils petite enfance (haltes garderies, crèches, relais d'assistance maternelle) et enfance (centres de loisirs...). Le transfert de la compétence culturelle fera aussi l'objet de réflexions...

Ces évolutions, inéluctables et nécessaires au développement de l'offre de services et à l'attractivité du territoire, sont toutefois annonciatrices d'un nouveau mode de gouvernance et d'une nouvelle « architecture territoriale ».

Au sein de ce nouvel espace, le bourg de Cocumont doit s'imposer comme un pôle relais dans un Val de Garonne articulé autour de deux zones urbaines : Marmande et Tonneins. Pour cela, nous avons tous notre mission : les élus, qui s'emploient à faire valoir le potentiel de notre bourg-centre en portant des projets qui le confortent ; tous ensemble, en faisant vivre ce village, ses services, ses commerces, son artisanat, sa pharmacie, sa maison médicale... Des atouts indéniables et que beaucoup nous envient, mais des atouts fragiles si nous les négligeons !

Le Maire

Jean-Luc ARMAND.

Budget 2010: entre action et raison

Par .Le budget communal 2010 a été adopté en séance du Conseil municipal le vendredi 9 avril dernier. C'est un budget à la fois volontariste et raisonnable, entre investissements et maîtrise des dépenses.

Section d'investissement : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **232 834 €**.

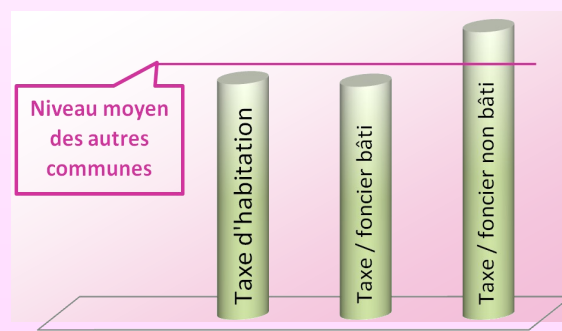
Section de fonctionnement: le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **689 592 €**.

En investissement, le Conseil a inscrit cette année la viabilisation de la dernière tranche du lotissement des "Terrasses de Limoges 2". Une véritable opération d'urbanisme dont les travaux sont programmés entre mai et août. Le deuxième dossier investissement concerne la mise aux normes sécurité et incendie de deux bâtiments communaux : la salle des sports et l'école.

En fonctionnement, la maîtrise des dépenses sera le maître mot de l'exercice 2010,

le Conseil s'étant donné pour mission de rechercher toutes les sources possibles d'économies. La charge financière de personnel sera par exemple en diminution de 4,35% par rapport à 2009, tout en augmentant de 48 heures/semaine le volume des heures travaillées, la commune ayant mis à profit le dispositif des emplois aidés par l'Etat. Les taxes subissent une légère augmentation de 2% pour le foncier non bâti et 4% pour le foncier bâti et la taxe d'habitation.

Pression fiscale des taxes de Cocumont comparée à d'autres communes du même type



Tous à table !

C'est le slogan du Conseil des Parents d'Elèves (CPE). Pourquoi ? Car ils gèrent plus de 150 repas par jour. Comment ? Grâce à une étroite collaboration entre la municipalité, qui finance les locaux, les installations et emploie le personnel communal, et les membres de l'association qui élaborent le menu, commandent, paient les factures et gèrent les encaissements. Cette organisation permet d'avoir un prix de repas de 1,80 € et surtout, de contrôler les sources d'approvisionnements. La volonté du CPE est de proposer des menus variés en s'approvisionnant auprès des producteurs et des distributeurs locaux.

Le CPE à Cocumont, c'est aussi une association qui participe à la vie du village (Téléthon, Journée du livre...). Au mois de juin, c'est le plein boum. En effet, il organise « la Fête de la musique » et le repas de la Kermesse (juin). Les bénéfices permettent de financer les sorties scolaires ou l'achat de matériel pédagogique. D'ores et déjà, il vous donne rendez-vous le 12 juin pour « la Fête de la musique ». Pourquoi pas le 21 ? Pour éviter la concurrence des autres fêtes locales. Cette année ce sera « The Redmoons », un groupe (pop/rock) de jeunes marmandais, qui se produira sur la place du village. Et peut-être une surprise en première partie.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du vendredi 5 février 2010

Révision du montant des loyers communaux à compter du 1^{er} mars 2010.

Compte-rendu des dossiers de demande de subventions :

- travaux de mise en sécurité incendie de l'Ecole et de la Salle des Sports pour un montant de 53 062 € (subventions : Dotation Globale d'Équipement : 8 873 € ; Conseil Général : 15 528 € et Communauté de Commune Val de Garonne : 9 982 €)
- aménagement d'un chemin piétonnier vers la Salle des Sports pour un montant de 54 363 € (subventions CG : 15 250 € et CCGV : 13 757 €)

Etude pour la mise en sécurité et l'aménagement de la Place des Vignerons :

- A la suite de la nécessité de mise aux normes de la station-service au 31/12/10, possibilité de prendre un arrêté d'occupation du Domaine Public pour mettre une bande de terrain à disposition de Joël SAUMON (la moitié de la route)
- La circulation dans le village devrait donc être repensée et un relevé topographique sera nécessaire : coût 5 382 €, montant subventionné par le Conseil Général.

Adhésion de la commune à l'Association des Maires Ruraux du Lot-et-Garonne (pour la défense de la ruralité) : cotisation 100 €.

Proposition d'un événement festif autour du vin « Côtes du Marmandais » : caves et indépendants.

Divers :

- confirmation de la 2^{ème} fleur à BLANQUEFORT
- le carré des Anciens Combattants, morts pour la France en 1914-1918, sera nettoyé au cimetière
- le CCAS a fait effectuer divers travaux d'isolation et de peinture dans les appartements.

Séance ordinaire du lundi 15 mars 2010

Présentation du Compte administratif par Christian LABAT- exercice 2009, approuvé à l'unanimité.

Présentation du Compte de gestion - exercice 2009, approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat - exercice 2009, approuvé à l'unanimité.

Devis et travaux divers :

- remplacement de l'appareil de tinte de l'Eglise : coût 810,89 € TTC.
- abattage des 4 derniers cyprès du cimetière : devis de 2 358 € HT (un cyprès devrait être aussi abattu au cimetière de GOUTZ).
- renouvellement de la tondeuse : prix 419 € TTC.
- achat de 4 tables pique-nique (pour l'aire de jeux et l'aire de Marquesine) : 694 € TTC.

Emplois :

- préparation d'un dossier de prorogation d'un an du CAE Tempête (poste occupé par Pascal LAMOTHE).
- proposition d'accueillir un stagiaire de la MFR de SAINTE BAZEILLE pendant 10 semaines en alternance.

Séance ordinaire du vendredi 9 avril 2010

Présentation du budget primitif 2010.

Proposition d'augmenter les 3 taxes. 5 simulations ont été demandées au Percepteur :

- pour une augmentation des taux : 1 « contre » / 13 « pour »
- pour une variation égale des 3 taxes (2 ; 3 ou 4 %) : 11 « contre » / 2 « pour »
- pour une augmentation de 4 % sur taxe d'habitation et foncier bâti et 1,50 % sur foncier non bâti : 2 « pour »
- pour une **augmentation de 4 % sur taxe d'habitation et foncier bâti et 2 % sur foncier non bâti : 9 « pour »**. Cette dernière proposition est donc adoptée.

Vote du budget : 1 abstention / 13 « pour ».

Réflexion sur le remplacement d'un agent territorial, suite au départ par mutation, à sa demande, de Jean-François DESBLES. **Proposition** d'embauche d'un nouveau CAE à compter du 1^{er} mai : 1 abstention / 13 « pour ».

RENTRÉE SEPTEMBRE 2010 Ecole de Cocumont, Collèges et Lycées de Marmande

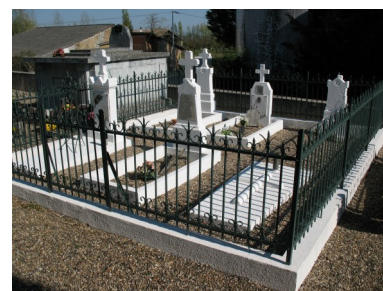
Les parents **doivent obligatoirement** inscrire ou réinscrire **chaque année** leurs enfants pour les transports scolaires :

- **avant le 25 mai 2010**, pour les renouvellements ;
- **avant le 16 juillet 2010**, pour les nouveaux inscrits et les enfants susceptibles de changer d'orientation.

Pour la Maternelle et le Primaire, ils doivent se présenter à la Mairie de Cocumont, munis de 2 photos d'identité des enfants. Les frais de dossier s'élèvent à 15 € pour le premier enfant, 10 € pour le second et 5 € pour les suivants et sont payables à l'inscription.

Pour le Secondaire, les conditions sont les mêmes, excepté le règlement qui se fera sur avis du Percepteur.

Il est rappelé que toute inscription tardive peut entraîner le refus de transporter l'enfant.



COTE TRAVAUX...

Elagage...

L'imposant platane de l'entrée du bourg, route de Marmande, a subi le mois dernier une taille de jouvence. C'est l'entreprise SO.GE.DE d'Aillas qui a été retenue pour cette délicate opération et la nacelle utilisée a dû déployer ses trente mètres pour parvenir jusqu'au sommet. Une taille destinée à redonner de la vigueur au végétal. En élaguant les branchages inutiles et en réduisant la surface foliaire, le voilà prêt à affronter les caprices du temps...

...et abattage!

La deuxième vague d'abattage des cyprès du cimetière de Cocumont s'est déroulée fin avril, dans d'excellentes conditions. Merci aux propriétaires riverains pour leur accord de travaux et de passage autour du cimetière. Tout danger de dégâts causés par la chute des arbres aux tombes ou caveaux est désormais écarté. Un cyprès a également été abattu au cimetière de Goutz. D'autres élagages y sont à prévoir pour l'hiver prochain.



... aux bâtiments du CCAS

Les 4 logements sociaux du Centre Communal d'Action Sociale, situés 25-27 rue du Grapput, ont présenté quelques malfaçons conduisant à des infiltrations d'eau de pluie et à des dégradations par moisissures.

A la demande des locataires, toutes les menuiseries extérieures face au Sud ont été remplacées. Pour la toiture, outre le remplacement d'un Vélux, tous les entourages de Vélux ont été repris.

Par ailleurs les ventilations VMC ont été vérifiées et mises en état. Les parties de plafond abîmées ont été refaites. Ces travaux ont pu être financés grâce à l'assurance dommage-ouvrage contractée lors de la construction des logements, permettant ainsi de ne pas mettre en difficulté le fragile équilibre budgétaire du CCAS face à l'emprunt de 2001.

Le CCAS tient à remercier les locataires pour avoir fait preuve de compréhension pendant toute la durée des travaux.

Devoir de mémoire et respect pour les poilus de Cocumont

Le Carré Militaire situé à gauche en rentrant dans le cimetière manquait depuis longtemps d'entretien. Il abrite 6 tombes de soldats cocumontais morts pour la France lors la Grande Guerre de 14-18. Fin février, à la demande du petit-fils de l'un d'entre eux, demande appuyée par le Comité du Souvenir Français, la municipalité a décidé la rénovation de ce Carré. Dès la mi-mars, grâce aux employés municipaux (et avec l'aide bénévole de Jean-Marc MOURGUET pour redresser une tombe), les grilles et les tombes ont été nettoyées et repeintes, restituant au site son caractère émouvant et respectueux.



... aux ateliers municipaux.

La tempête KLAUS de janvier 2009 a détruit la serre municipale, après délibération, le Conseil municipal décida d'acheter une serre d'occasion. Le montage de cette acquisition se déroula en décembre et dorénavant les jardiniers municipaux profitent pleinement de cet abri de 144 m2 dans lequel les planches de culture préparent le fleurissement de la commune.

Les curieux, les utilisateurs des équipements proches de la salle des sports ont pu observer des travaux se déroulant près du terrain de football. Les employés communaux procèdent à la stabilisation de la butte du stade, améliorent l'entrée du vestiaire par la construction de trottoirs en cailloux lavés. Cet aménagement permet d'embellir cet équipement sportif tout en améliorant l'évacuation des eaux pluviales. Au préalable, la cuve de gaz a dû être enterrée.



... au cimetière de Goutz

L'entretien des tombes du cimetière de Goutz réclame souvent de l'eau sur place et le fait d'aller remplir son seau ou son arrosoir à l'ancienne école située de l'autre côté de la rue s'avérait pénible surtout pour les plus âgés. La municipalité a organisé ce qu'il est convenu d'appeler une corvée.

Prenant sur leur temps libre, quelques élus ont un samedi matin du mois de mars retroussé les manches et se sont séparés en deux groupes, le premier pour la mise en eau du cimetière et l'autre pour la mise en conformité du tableau électrique de l'Eglise par une mise à la terre. La tranchée dans la chaussée pour installer la canalisation a été creusée bénévolement par Pascal Dal-Cin entrepreneur local. L'acheminement de l'eau vers le robinet est un meilleur confort pour les personnes qui viendront fleurir les tombes de leurs proches.

Pâques : les cloches sont toutes revenues

Depuis plus d'un an, la plus petite cloche (dite la Tiers- ou Quart-saint) de l'église du bourg ne fonctionnait plus, et les événements du village n'étaient plus annoncés que sur, dirait-on, 2 "pattes", à la grande inquiétude de Claude Lafitte qui les actionne.

L'appareil de tintement électrique présentait des faiblesses laissant augurer le pire (un appareil de tintement ne met pas en volée les cloches mais actionne un marteau). La commune vient de faire procéder à la réparation du système et tout est à nouveau dans l'ordre. Certains souhaiteraient qu'on en profite pour faire sonner les cloches le midi comme dans certains villages voisins.

Directeur de la publication :
J-L Armand ;
Rédacteurs : Mmes Lafitte, De Luca ;
MM. Blanc, Constans,
Kumurdjian , Tourenne
La feuille de vigne
(journal municipal de Cocumont),
éditée à 1000 exemplaires, diffusée à titre
gratuit à tous les habitants.

Retrouvez-nous sur le WEB
<http://www.cocumont-aquitaine.fr>
Contact :
communedecocumont@wanadoo.fr

Mairie, place des vigneronas,
47250 Cocumont. 0553945134

Du côté des assos

Savez-vous que la commune de Cocumont ne compte pas moins de 24 associations ?

Neuf vous proposent des activités sportives ou de loisirs : basket, cyclotourisme, football, gym, pétanque, randonnée, tennis, chasse, pêche, couture.

Deux s'orientent vers des activités plus culturelles : Bibliothèque, cours d'occitan, d'informatique.

Deux sont liées à l'école : Coopérative des élèves et Conseil des parents.

Quatre sont carrément plus festives : Comités des fêtes (Goutz, Cocumont), Club des supporters du basket, Comité du jumelage.

Trois concernent nos aînés : Anciens combattants et Club des Aînés ruraux.

Quatre présentent un caractère plus humanitaire, d'aide et de solidarité : Sapeurs-pompiers, Donneurs de sang, Dental Garonne-Sénégal, Comité du presbytère.

Toutes permettent de rencontrer d'autres personnes, d'échanger, de passer d'agréables moments en toute convivialité.



Les dates à retenir

En mai

Jeudi 13 : Repas (Aînés ruraux)
Dimanche 16 : Concert "Allegria" à 17 H à l'église
Vendredi 21 : Théâtre "Folies vigneronnes" (halle des sports)

En juin

Jeudi 3 et/ou vendredi 4 : Théâtre, présenté par les élèves
Dimanche 6 : Repas (Ablette meilhanaise et Goujon cocumontais)
Samedi 12 : Fête de la musique
Dimanche 20 : Vide-grenier toute la journée ;
Concert de cuivres à 18 H 30 à l'école
Vendredi 25 : Collecte de sang et repas
Dimanche 27 : Kermesse de l'école

En juillet

Mercredi 14 : Escargolade et bal
Samedi 17 et dimanche 18 : Rendez-vous à Cassaniouze pour les rencontres des communes au nom burlesque.
Mercredi 21 : Collecte de plasma
Dimanche 25 : Repas (Les Amis du Lac)
Samedi 31 juillet et Dimanche 1er août : FESTI VINO
(Fête du vin des Côtes du marmandais)

En août

Dimanche 8 : Loto (Ablette meilhanaise et Goujon cocumontais)
Week-end du 22 : Fête de Goutz
Vendredi 27 : Collecte de sang
Week-end du 29 : Fête de Cocumont

Le carnet cocumontais janvier—mars 2010

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents de la naissance de :

- ✉ SAINT-MARC Jonathan, né à Marmande le 04 janvier 2010
- ✉ PUJOL Inès, né à Marmande le 10 janvier 2010

Le Conseil Municipal renouvelle ses plus sincères condoléances aux familles à la suite du départ de :

- ✉ RAYMOND Pierrette épouse de MARCHIVE Guy, le 22 février 2010
- ✉ COMBLON Marceau, le 26 mars 2010

A savoir : Concernant la liste des personnes décédées figurant dans la rubrique « les carnets cocumontais », seuls figurent dans cette rubrique les noms des personnes :

- * qui sont décédées sur la Commune de Cocumont
- * qui sont décédées hors de la Commune de Cocumont mais qui habitent la Commune de Cocumont au moment de leur décès.

Ne figurent pas les personnes parties définitivement (ex: les personnes parties définitivement en maison de retraite et qui y sont décédées)

A compter du 01 avril 2010 et à sa demande, Monsieur CORROCHER Charles, Conciliateur depuis 1992, n'assure plus de permanence à la Mairie de COCUMONT. La municipalité va entreprendre des démarches dès à présent afin qu'un nouveau conciliateur assure ces permanences.

